

INFORMATION

Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société

**LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST
ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

GECINA

DECLARANT : PREDICA SA, MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
INSTRUMENT FINANCIER : Actions
NATURE DE L'OPÉRATION : Acquisition
DATE DE L'OPÉRATION : 25 avril 2016
DATE DE RECEPTION DE LA DECLARATION : 27 avril 2016
LIEU DE L'OPÉRATION : BATS
PRIX UNITAIRE : 124,2516 Euro
MONTANT DE L'OPÉRATION : 9 555 196,54 Euro
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES : Les acquisitions ont principalement (69%) été réalisées sur BATS. Le solde (31%) est réparti sur Euronext Paris, CHI-X, Turquoise